

Communiqué de presse 03/10/2018

Lancement à Paris d'Échanger Habiter, la bourse d'échange de logements sociaux

Echanger Habiter, la plateforme en ligne d'échange de logements sociaux (echangerhabiter.fr), a été officiellement lancée le 3 octobre 2018, lors d'une cérémonie organisée dans les locaux de Paris Habitat par l'AORIF et la Mairie de Paris, en présence de Ian Brossat, adjoint à la Maire de Paris en charge du logement, de l'habitat durable et de l'hébergement d'urgence, Jean-Luc Vidon, Président de l'AORIF, Philippe Mazenc, DRIHL adjoint, Directeur de l'UD DRIHL Paris et Leila Djarmouni, Directrice régionale Ile-de-France d'Action Logement.

Echanger Habiter, la bourse d'échange de logements sociaux est un nouvel outil se présentant sous la forme d'un site internet echangerhabiter.fr permettant à un locataire du parc social de proposer le logement qu'il occupe à un autre locataire ayant mis en ligne son logement dans l'objectif de l'échanger. *Echanger Habiter* ouvre aux locataires la possibilité d'accéder à de nouvelles offres et d'entrer directement en relation avec d'autres locataires. En rapprochant l'offre et la demande, cette bourse d'échange permet au demandeur de mutation d'être acteur de sa recherche.

Lancement à Paris en 2018, élargissement à l'Ile-de-France en 2019

Echanger Habiter est déployée à partir du 3 octobre 2018 à l'échelle parisienne. Dans un premier temps, ce sont donc d'abord les locataires du parc social habitant Paris qui sont concernés et qui peuvent s'inscrire. La bourse sera élargie au printemps 2019 au reste de l'Ile-de-France.

Un dispositif multi-bailleurs

Au lancement, 12 bailleurs sociaux, représentant un patrimoine de plus de 224 000 logements sociaux à Paris (soit plus de 95% du parc social parisien), sont engagés dans le dispositif : 1001 Vies Habitat, Batigère en Ile-de-France, Efidis CDC Habitat, Élogie-Siemp, Emmaüs Habitat, Erigère, France Habitation, Immobilière 3F, ICF Habitat La Sablière, Logis Transports, Paris Habitat, RIVP. Paris Habitat assure le rôle de mandataire de ce groupement de commande. D'autres bailleurs sociaux rejoindront la démarche en 2019. Sans l'engagement et le financement des bailleurs sociaux, cette initiative n'aurait pas vu le jour.

Les partenaires du dispositif

Le projet a été impulsé par la Ville de Paris et coordonné par l'AORIF. La démarche se veut collective, en lien avec les partenaires de l'attribution Etat et Action logement, pour gagner en efficacité et en pertinence.

A partir du lancement le 3 octobre 2018, un certain temps sera nécessaire avant que les premiers échanges puissent se faire. Plus il y aura d'inscrits et plus l'offre de logements proposée permettra aux locataires de trouver des logements correspondant à leurs critères réciproques. L'objectif est que la plateforme soit utilisée par le plus grand nombre et qu'elle aboutisse au maximum d'échanges possibles.

Contact presse : Vincent Rougeot - 01 40 75 52 91 - v.rougeot@aorif.org



Les besoins en Ile-de-France : quelques chiffres clés

En Ile-de-France, les organismes de logement social gèrent 1,2 million de logements locatifs sociaux, soit 25% des résidences principales d'Ile-de-France, et accueillent près de 3 millions de personnes. Près de 720 000 demandes de logement social sont enregistrées. En 2017, 79 000 attributions ont été réalisées, soit seulement 1 attribution pour 9 demandes (alors qu'à l'échelle nationale, le rapport est d'1 attribution pour 5 demandes).

Parmi l'ensemble des demandes en Ile-de-France, près d'1 demande de logement social sur 3 est faite par un ménage déjà locataire du parc social. En effet, plus de 210 000 locataires du parc social sont demandeurs d'un nouveau logement. Différentes motivations peuvent être à l'origine de ces demandes de mutation : la taille du logement, le coût du loyer, des problèmes d'environnement et de voisinage, de santé, le rapprochement au lieu de travail, etc.

Ces chiffres illustrent l'extrême tension que connaît l'Ile-de-France en matière de demande de logement social et l'attente de mobilité des locataires du parc social.

L'AORIF - L'Union sociale pour l'habitat d'Ile-de-France est l'association professionnelle regroupant les organismes Hlm œuvrant en Ile-de-France et adhérant à l'une des fédérations de l'Union sociale pour l'habitat (OPH, ESH, Coopératives d'Hlm et SACICAP). 10 Entreprises publiques locales (EPL) sont membres associés. 136 organismes de logement social adhèrent à l'AORIF.

L'AORIF joue à la fois un rôle d'appui professionnel auprès de ses adhérents et de représentation au niveau régional, départemental et intercommunal. Elle est en charge de la déclinaison régionale et territoriale des grandes priorités nationales, représente les organismes dans les différentes instances de décision et de réflexion et défend les intérêts de la profession auprès des partenaires.